

2011

Rapport d'activités



Syndicat d'Etudes et de Travaux pour
l'Entretien de l'Orne

3 rue du 104^{ème} RI

61200 Argentan

Tel/ fax : 02.33.12.72.46

www.seteorne.net

Sommaire

Chapitre 1 - Présentation générale	3
1. Généralités	3
2. Le Syndicat.....	3
a. Composition	3
b. Historique	4
c. Missions.....	4
Chapitre 2 - Actions menées en 2011	5
1. Evolution du SETEOrne.....	5
2. Fiches actions	6
Fiche action n°1 : Interventions sur la végétation.....	7
Fiche action n°2 : Lutte contre le piétinement.....	9
Fiche action n°3 : Continuité écologique.....	10
Fiche action n°4 : Aménagements piscicoles.....	12
Fiche action n°5 : Diagnostic des affluents.....	13
Chapitre 3 – Poste de technicien de rivière	14
1. Coûts de fonctionnement 2011.....	14
2. Divers.....	14
Chapitre 4 - Prévisions 2012 (sous réserve de validation par le comité syndical du Symoa)	14

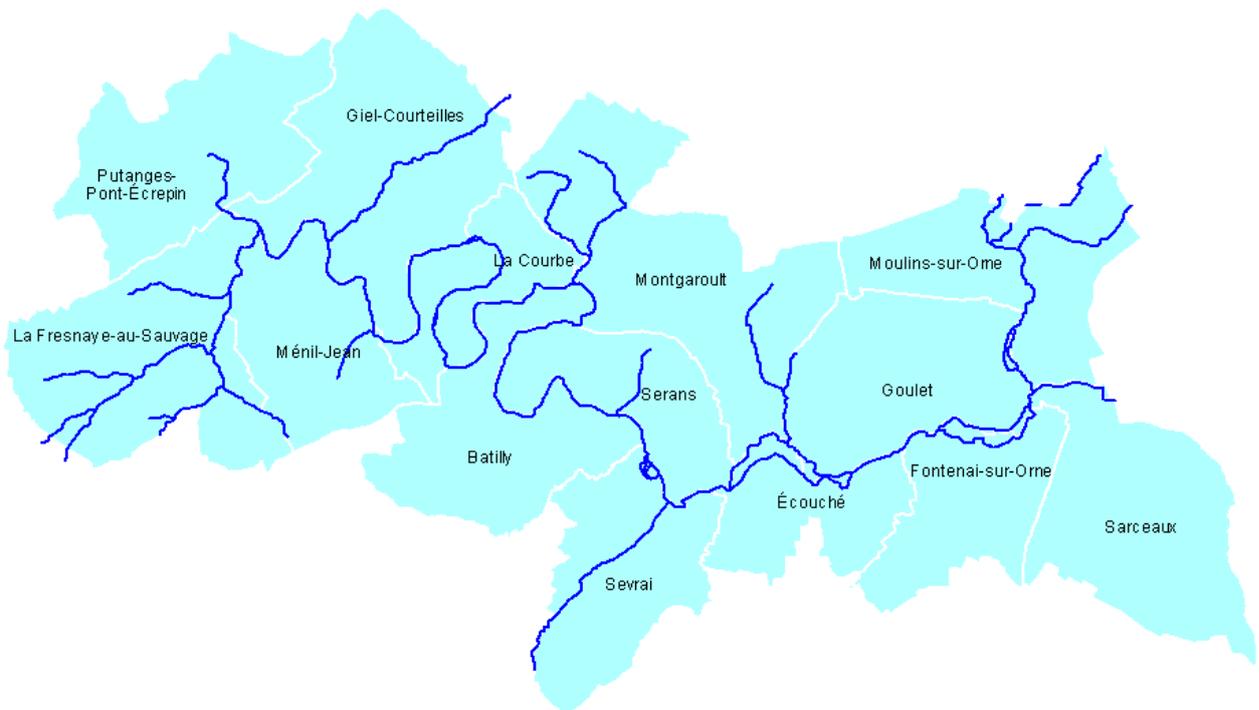
Chapitre 1 - Présentation générale

1. Généralités

L'Orne est un fleuve côtier d'une longueur de 169 kilomètres. Sa source se situe à 240 mètres d'altitude, au nord-est de la forêt d'Ecouves, dans l'Orne près de Sées. Il coule ensuite vers le nord-ouest en suivant ou en traversant les reliefs du contact entre le massif ancien et le bassin parisien. Il traverse Sées puis Argentan avant de s'encaisser dans les gorges sinueuses de la Suisse Normande. Il entre ensuite dans le Calvados, oblique vers le nord, et arrose Caen, son cours est doublé jusqu'à l'estuaire par un canal de 15 km.

Le secteur géré par le Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne est situé entre la commune de Sarceaux à l'amont et la commune de Putanges-Pont-Ecrepin à l'aval.

Depuis Août 2011 la compétence du syndicat, qui se limitait jusqu'alors au cours principal de l'Orne, a été étendue à certains affluents de l'Orne, soit un linéaire total de 85 km.



Présentation du secteur géré par le syndicat

2. Le Syndicat

a. Composition

Le Syndicat d'Etudes pour l'Entretien de l'Orne a été créé en février 2004. Il avait à l'origine uniquement la compétence « Etudes » sur le cours principal de l'Orne entre Sarceaux et Putanges-Pont-Ecrepin.

Le syndicat est composé de quatorze communes : Sarceaux, Moulins-sur-Orne, Fontenai-sur-Orne, la Communauté de Communes du Val d'Orne qui regroupe les communes de Ménil-Jean, Giel-Courteilles, La Fresnaye au Sauvage, Putanges-Pont-Ecrepin et la communauté de communes d'Ecouché qui regroupe les communes de Batilly, La Courbe, Ecouché, Goulet, Montgaroult, Sérans et Sevrai.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par deux délégués qui ont été nommés par les conseils municipaux et conseils communautaires de chaque commune et communauté de communes concernée. Le comité syndical est donc composé de 28 membres, dont un président et un Vice-Président qui sont respectivement Monsieur Patrick Pitel et Monsieur Jacques Martineau.

b. Historique

En 2005 une étude diagnostique a été réalisée par un bureau d'Etudes, permettant de recenser les facteurs de perturbation existants sur l'Orne entre l'aval d'Argentan et Putanges-Pont-Ecrepin et de proposer un programme de réhabilitation et d'entretien du cours d'eau hiérarchisé.

A la suite de cette étude, le syndicat souhaitant poursuivre en assurant la maîtrise d'œuvre des travaux, les statuts ont été modifiés, et la compétence « travaux » a été prise en mai 2006, en se renommant Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne.

Le programme de travaux qui consiste principalement en la gestion de la végétation des berges, l'enlèvement d'encombres, la limitation des impacts que peuvent causer les ouvrages s'intègre dans l'objectif fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Ce programme a été validé par le comité syndical en novembre 2006 et a été déclaré d'intérêt général le 19 novembre 2007 suite à une enquête publique.

Une technicienne de rivière a été recrutée fin 2008.

Les travaux du programme pluriannuel ont débuté en 2009.

En 2011, le territoire du SETEOrne s'est étendu à une partie des affluents de l'Orne, particulièrement ceux dont la majorité de leur linéaire est inclus dans le territoire des communes adhérentes au syndicat, soit environ 40 km de cours d'eau.

c. Missions

Les missions du Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne ont pour objectif de rétablir le bon état écologique de l'Orne.

Le SETEOrne a compétence pour réaliser les études et les travaux sur le cours principal de l'Orne entre Sarceaux et Putanges Pont Ecrepin.

La technicienne de rivière effectue les missions suivantes :

- Elaboration de dossiers (demandes d'aides financières, autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau, Dossier de Consultation des Entreprises...),
- Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux de restauration et d'entretien,

- Surveillance de l'état du cours d'eau et diagnostic
- Relations avec les partenaires techniques et financiers (Police de l'eau, Préfecture, DDT, Agence de l'Eau, Conseil Général, SAGE...)
- Sensibilisation, conseils auprès des riverains, usagers, communes et collectivités,
- Communication (site internet, documents de communication, présence à des salons...)
- Représentation technique du syndicat en réunions,
- Animation de réunions
- Gestion administrative et budgétaire du syndicat

Chapitre 2 - Actions menées en 2011

En 2011, plusieurs types d'actions ont été mises en œuvre selon les préconisations du programme pluriannuel de restauration et d'entretien prévu par la Déclaration d'Intérêt Général :

- Des actions de lutte contre le piétinement (Fiche action n°1)
- Des interventions sur la végétation (Fiche action n°2)
- Des actions visant le rétablissement de la continuité écologique (Fiche action n°3)
- Des actions visant l'amélioration de la reproduction piscicole (Fiche action n°4)

Ces actions sont résumées dans les fiches suivantes.

D'autres actions n'étant pas programmées dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général ont été réalisées, notamment dans une perspective d'évolution du territoire du syndicat.

- Des actions de diagnostic de cours d'eau (fiche action n°5)
- Une réflexion importante concernant l'avenir et l'évolution du syndicat, notamment le regroupement avec d'autres syndicats situés à proximité du SETEOrne.

1. Evolution du SETEOrne

L'année 2011 a vu deux grandes modifications pour le Syndicat.

- **L'intégration d'un certain nombre d'affluents situés sur le territoire des communes déjà adhérentes au syndicat.**
- **La réflexion sur la fusion avec d'autres syndicats.** (Annexe carte n°1) Le projet initial consistait en la fusion du SETEOrne avec le Syndicat Intercommunal de la rivière la Baize et le Syndicat d'assainissement des terres des bassins de l'Udon et de la Cance. Un long travail de concertation a été réalisé pour aboutir en 2012 à la fusion avec le syndicat de la rivière la Baize, puis en théorie en 2013 avec le syndicat Cance-Udon.

A partir du mois de janvier 2012, le SETEOrne se nommera **Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents** et aura pour compétences :

- ✓ L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, y compris les accès depuis la voirie publique (hors voirie publique), à l'exclusion du curage d'entretien,

- ✓ L'aménagement, la restauration, l'entretien des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, y compris la lutte contre les espèces invasives,
- ✓ La protection et la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau,
- ✓ L'entretien, l'aménagement d'ouvrages hydrauliques et de leurs dépendances,
- ✓ La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques,
- ✓ L'animation, la communication et la concertation dans le domaine de la gestion, de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Cette évolution va permettre de mener des actions plus cohérentes à l'échelle de cette portion de bassin versant et d'atteindre plus rapidement le bon état écologique.

2. Fiches actions

FICHE ACTION n°1: Interventions sur la végétation

Travaux sur la ripisylve, les berges et le lit mineur



Contexte :

L'entretien des berges sur le secteur que gère le syndicat est actuellement fortement délaissé.

La végétation est vieillissante avec de nombreux arbres morts ou déstabilisés qui chutent dans le fleuve créant des embâcles. Sur certaines zones la ripisylve est très dense, entraînant un éclaircissement insuffisant du cours d'eau.

Année : 2011

Secteur concerné :

Segments 11 et 12 sur les communes de Batilly et La Courbe

Segments 7, 8, 9, 10 sur les communes de Montgaroult, Batilly, Sérans, Sevrai et Ecouché (voir carte n°2)

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du fleuve, tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les travaux sur la ripisylve sont échelonnés sur les cinq années du programme de restauration, avec une tranche annuelle de travaux par secteurs, de l'aval vers l'amont.

La réalisation des travaux n'est pas calée sur une année calendaire, mais sur une période allant de septembre-octobre à mai-juin.

Pour cette raison en 2011, ont été réalisés des travaux de la 2^{ème} année du programme pluriannuel ainsi que des travaux de la 3^{ème} année du programme.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve, les arbres poussant dans le lit du cours d'eau et les embâcles problématiques.

Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades,
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers problématiques obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage très sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Déroulement de l'action :

- Janvier à juin 2011 : fin des travaux de la deuxième tranche
- Août 2011 : Les propriétaires concernés par la troisième tranche ont été informés par courrier de la démarche engagée. Une plaquette de présentation des actions du SETEOrne était jointe au courrier.
- 24 octobre : Début des travaux de la troisième tranche.

Le marché est passé en procédure adaptée à bon de commande sur 4 ans, renouvelable tous les ans. Une clause d'insertion a été intégrée dans le marché. Pour la troisième année, le marché a été renouvelé avec l'association d'insertion AIFR Bocage.

Chiffrage et plan de financement :

Les travaux se font de manière ponctuelle, chaque arbre à abattre est marqué individuellement. La troisième tranche n'étant pas achevée, le détail ne peut donc pas être indiqué dans cette fiche.

Le montant maximal de travaux qui sera réalisé chaque année sera de 30 000 € HT.

Financement 2^{ème} tranche (octobre 2010 à juin 2011) :

Montant des travaux TTC	Subventions						Montant restant à la charge du syndicat
	AESN		Conseil général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
16 262	33,3 %	5 415	17 %	2 765	23 %	3 740	4 342

Financement 3^{ème} tranche (octobre 2011 à juin 2012) :

Montant des travaux TTC	Subventions attendues						Montant restant à la charge du syndicat
	AESN		Conseil général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
19 700*	43,3 %	8 530	16,7 %	3 290	20 %	3 940	3 940

* Le montant total des travaux pour la troisième tranche est une estimation.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Il n'y a pas eu de difficultés particulières lors de la préparation et l'exécution des travaux.

FICHE ACTION n°2 : Lutte contre le piétinement

Installation d'abreuvoirs et de clôtures



Contexte :

Certaines berges basses sont fortement piétinées par les bovins, ce qui entraîne, entre autres, une dégradation linéaire importante des berges, un colmatage des fonds, ou encore une dégradation de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau.

Année : 2011

Secteur concerné :

Segments 10 et 11, communes de La Courbe et Batilly (voir carte n°2)

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Préserver les habitats intéressants,
- Protéger les berges de l'érosion.

Description :

Les travaux d'aménagements d'abreuvoirs et de mise en place de clôtures seront échelonnés de la même manière que les travaux de la ripisylve, sur cinq ans avec une tranche annuelle par secteurs de l'aval vers l'amont.

Les travaux réalisés pour cette action sont :

- **Installation de pompes à museau**
- **Aménagement de descentes aménagées,**
- **Mise en place de clôtures barbelées ou électriques**

Le nombre d'abreuvoirs sauvages sur le secteur du SETEOrne est important. L'aménagement de l'ensemble de ces abreuvoirs engendrerait une dépense trop importante pour le syndicat. Seuls les abreuvoirs sauvages présentant le plus de dégradations des berges sont aménagés.

Déroulement de l'action :

- Mai-juin 2011 : Installation des abreuvoirs

Chiffrage et plan de financement :

Montant des travaux TTC	Subventions						Montant restant à la charge du syndicat
	AESN		Conseil général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
6 422	33,3 %	2 138	17 %	1 092	23 %	1 477	1 715

Difficultés rencontrées et perspectives :

Il n'y a pas eu de difficultés particulières lors de la préparation et l'exécution des travaux.

FICHE ACTION n°3 : Continuité écologique

Etude préalable à l'effacement du moulin de Mesnil-Glaise



Contexte :

Le moulin a été identifié comme problématique au regard de la continuité écologique. Il est à l'état d'abandon depuis un certain nombre d'années.

Le propriétaire a abandonné son droit d'eau et souhaite que son ouvrage soit supprimé dans les meilleurs délais.

Année : 2011

Secteur concerné :

Mesnil-Glaise
(Communes de Batilly et Sérans)

Objectifs :

- Restaurer la circulation piscicole
- Améliorer la circulation des sédiments
- Améliorer les écoulements
- Diminuer le taux d'étagement sur l'Orne

Description :

Le propriétaire a sollicité le SETEOrne au sujet du devenir de son ouvrage, qu'il souhaitait voir supprimé. Une intervention sur cet ouvrage est inscrite dans le programme pluriannuel, dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique sur l'Orne.

Après concertation avec les services de l'Etat, le SETEOrne a décidé de lancer une étude préalable à son effacement. L'objectif de cette étude était de définir précisément la solution adaptée pour rendre transparent cet ouvrage, et de réaliser les dossiers réglementaires, le cas échéant.

Déroulement du projet :

- 15 décembre 2010 : Démarrage de l'étude – Phase 1, Etude d'avant-projet sommaire. Réunion de présentation
- 25 février 2011 : Réunion de restitution de la phase 1
- 7 juillet 2011 : Réunion de restitution de la phase 2
- Septembre 2011 : Demande d'avis à la DDT concernant le projet (autorisation ou déclaration)
- Novembre 2011 : Demande d'avis à l'ABF concernant le site inscrit de Mesnil-Glaise
- Décembre 2011 : Avis favorable de l'ABF et nouvelle sollicitation de la DDT

L'étude a été réalisée par le bureau d'Etudes RIVE en deux phases :

- Phase 1 : Etude d'avant projet sommaire. Cette phase a permis d'étudier deux solutions techniques (arasement total de l'ouvrage ou arasement partiel).
- Phase 2 : Etude d'avant projet détaillé, qui a eu pour objectif de confirmer la solution retenue à l'issue de la phase 1 afin de préparer les travaux envisagés (arasement total).

Une troisième phase conditionnelle était prévue (réalisation des dossiers réglementaires) mais n'a pas été réalisée.

Chiffrage et plan de financement :

Montant de l'étude TTC	Subventions accordées			Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Région Basse Normandie		
11 459	70 %	8021	30 % 3438	0

L'étude bénéficie d'un déplafonnement des aides publiques. Elle est financée à hauteur de 100 %.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Nous avons rencontré des difficultés avec le bureau d'études, notamment lors de la première phase. Celui-ci a pris beaucoup de retard dans le rendu de documents complets, ce qui a retardé d'autant les possibilités de travaux dans les délais prévus.

Sous réserve de validation du permis de démolir nécessaire pour les travaux, et de l'acceptation du dossier par la DDT, la réalisation des travaux est envisagée pour 2012.

FICHE ACTION n°4 : Aménagements piscicoles

Aménagement d'une frayère à brochets



Contexte :

L'Orne en amont du pont de la Villette est classé en seconde catégorie piscicole et l'espèce repère est le brochet. Cette espèce est très exigeante en termes de reproduction. Certains sites dans le lit majeur de l'Orne sont potentiellement intéressants mais non fonctionnels actuellement. L'aménagement de ce site devrait permettre l'amélioration des peuplements par reproduction naturelle.

Année : 2011

Secteur concerné :

La Courbe

Objectifs :

- Favoriser la reproduction naturelle du brochet sur les secteurs de frayères potentielles

Description :

Le site présente actuellement un profil intéressant avec la présence d'hélophytes et de graminées comme support de ponte. Cependant la zone ne permettait pas de maintenir un niveau d'eau suffisant jusqu'au mois de mai pouvant contribuer à l'échec de la reproduction.

L'aménagement a été réalisé de la manière suivante :

- Nettoyage de la végétation et des rémanents de la zone de frayère,
- Curage léger du fossé situé sur la partie amont de la frayère (quelques centimètres)
- Terrassement de la frayère, nivelage de la terre,
- Création d'un vannage en béton à l'aval,
- Utilisation de la terre déblayée pour remblayer la digue au niveau du vannage.

Les travaux ont été réalisés en période d'étiage, et en dehors des périodes de reproduction, durant l'automne 2011.

Chiffrage et plan de financement :

Montant des travaux TTC	Subventions attendues						Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Conseil Général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
5705	40 %	2 280	17 %	915	23 %	1312	1318

*Les montants ne correspondent pas exactement aux subventions accordées. En effet, le devis présenté lors de la demande de subvention a été réactualisé entre temps (5705 € au lieu de 5382 € lors de la demande).

Difficultés rencontrées et perspectives :

Pas de difficultés particulières

FICHE ACTION n°5 : Diagnostic des affluents

Etat des lieux et diagnostic de plusieurs affluents de l'Orne



Contexte :

Le SETEOrne a pris la compétence sur certains affluents de l'Orne entre Sarceaux et Putanges-Pont-Ecrepin.

L'état des cours d'eau, leur potentiel et les problématiques n'étaient pas connus.

Année : 2011

Secteur concerné :

Affluents de l'Orne :

- L'Houay et ses affluents,
- La Commune, Pommereux,
- Le Guémondet,
- La Harmanière,
- Vloger et ses affluents,
- Val Renard,
- Gué Blandin et ses affluents

Objectifs :

- Réaliser un état des lieux des cours d'eau du territoire
- Etablir le diagnostic
- Elaborer si besoin un programme de travaux adapté au contexte et aux objectifs de bon état.

Description :

Un état des lieux a été effectué à pied en longeant les berges des cours d'eau, l'ensemble des données nécessaires au diagnostic ont été relevées à l'aide d'un GPS.

Déroulement de l'action :

- Eté 2011 : début de l'état des lieux sur une partie des affluents.
- Automne 2011 : Etat des lieux et diagnostic sur l'Houay par un stagiaire du SETEOrne

Le diagnostic n'est pas encore totalement achevé.

Chiffrage et plan de financement :

Diagnostic réalisé en interne

Difficultés rencontrées et perspectives :

Aucune difficulté particulière

Chapitre 3 – Poste de technicien de rivière

1. Coûts de fonctionnement 2011

Poste	Coût (€)
Secrétariat (fournitures, téléphone, affranchissement)	2090
Equipement technicienne (vêtements, bombes marquage travaux...)	62
Maintenance informatique	524
Assurances	2093
Frais d'impression (plaquettes communication)	61
Frais de formation	288
Frais de transports / Déplacements (carburant, entretien véhicule, frais de mission)	1086
Locations immobilières	514
Salaires et cotisations	30 580
Autres dépenses diverses	157
TOTAL	37 455

Tableau 1 : Dépenses générales de fonctionnement 2011

Financement : 50 % Agence de l'Eau Seine Normandie (dont forfait fonctionnement 8000€)
30 % Région Basse Normandie (plafonné à 35 000 € de dépenses)
20 % SETEOrne

2. Divers

Stages suivis dans le cadre de la formation de professionnelle :

- Découvrir Access – 4 jours
- SIG et Cartographie comme outils de gestion des milieux aquatiques – 1 jour

Chapitre 4 - Prévisions 2012 (sous réserve de validation par le comité syndical)

▪ Actions de lutte contre le piétinement

Poursuite de la troisième tranche de travaux sur les communes de Montgaroult, Batilly, Sérans, Sevrai et Ecouché.

Quatrième tranche de travaux sur la commune d'Ecouché.

▪ Interventions sur la végétation

Poursuite de la troisième tranche de travaux, sur les communes de Montgaroult, Batilly, Sérans, Sevrai et Ecouché.

Quatrième tranche de travaux sur la commune d'Ecouché, à partir de septembre 2011.

- **Travaux d'effacement du moulin de Mesnil-Glaise**

Selon le contenu des dossiers réglementaires à présenter (dossier de déclaration ou dossier d'autorisation), et l'accord sur le permis de démolir les travaux pourront être effectués au cours de l'année 2012.

- **Diagnostic des petits affluents de l'Orne et élaboration du programme d'actions**

Le diagnostic entamé en 2011 sera achevé et un programme de travaux sera élaboré en fonction des objectifs d'atteinte du bon état écologique.

- **Diagnostic de la Baize**

Suite à la création du Syndicat mixte de l'Orne et ses Affluents, un diagnostic de la rivière la Baize devra être effectué de la même manière que pour les autres affluents. En effet, malgré la présence d'un syndicat de rivière, aucune action n'est mise en œuvre pour améliorer l'état du cours d'eau.

- **Réflexion fusion avec le Syndicat Cance-Udon**

Les démarches entamées en 2011 pour aboutir à la fusion avec le Syndicat Cance-Udon seront poursuivies.

- **Opérations de communication**

Participation à l'Ecosalon d'Argentan au mois de mars 2012 : réalisation d'un stand en partenariat avec le SAGE Orne Amont et le technicien de rivière de l'entente Sées-Mortrée.

Mise à jour du site internet du syndicat : www.seteorne.net qui deviendra www.symoa.net

Mise à jour des plaquettes de communication du syndicat pour les adapter aux changements intervenus dans le fonctionnement du syndicat.